

PROCES VERBAL COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020

Le 6 OCTOBRE 2020, le Conseil Municipal de la commune de Casson, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe EUZENAT, à la salle municipale de Casson

Etaient présents : MM EUZENAT Philippe, ETIENNE Romain, VION Arnel, BENIGUEL Didier, BONRAISIN Jacques, GINESTET Jérôme, TELLIEZ Eric conseillers municipaux.

MMES LERMITE Murielle, Cécilia MARTIN, DEFONTAINE Claudia, GILLOT Maryvonne, BRASSIER Françoise, JOSSE Isabelle, BOSSIS Armelle, BAFOURD Sandra, conseillères municipales.

Etaient absents : PARUIT Henry-Benoît (procuration à Murielle LERMITE), ROUSSEL Jean-Philippe (procuration à Romain ETIENNE), BUREAU Jean-Pierre (procuration à Jacques BONRAISIN), BRIAND Ségolène (procuration à Claudia DEFONTAINE)

Secrétaire de séance : Sandra BAFOURD

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal, procède à l'appel des présents et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques quant à la rédaction du compte rendu du précédent conseil. Il n'y a pas de remarque.

ORDRE DU JOUR :

- CONSEIL MUNICIPAL – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR
- PATRIMOINE – ACQUISITION D'UN BATIMENT – ANNULATION DELIBERATION
- RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- RESSOURCES HUMAINES – CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES
- RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – PRESTATION DE CALCUL DES ALLOCATIONS D'AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI
- FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2
- FINANCES – REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – GRDF
- FINANCES – SUBVENTION – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- FINANCES – TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES RESULTATS 2019 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
- FINANCES – TRANSFERT DE L'ACTIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
- BIBLIOTHEQUE – SIGNATURE DES CONVENTIONS POUR LES INTERVENTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE AUPRES DES ECOLES ET STRUCTURES PETITE ENFANCE
- CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE – AVENANT POUR PROLONGER L'ADHESION DE LIGNE
- SOCIAL – VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU CCAS
- VOIRIE – CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE
- DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- QUESTIONS DIVERSES

1. CONSEIL MUNICIPAL – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation (article L.2121-8 du CGCT).

DGS/CM 06-10-2020

1

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DU 06-10-2020



20201208_Proces_verbal_du_6_octobre_2020.pdf
(.PDF, 0,99Mo)

▾ Télécharger



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h